

Commission des Directeurs de Moselle



Table des matières

CONTEXTE.....3

OBJECTIFS DE LA FORMATION.....3

PROGRAMME ET OBJECTIFS.....3

CONTEXTE

Alors qu'ils ont été confinés à leur domicile ou avec les résidents dans les établissements qui fonctionnaient encore, ou tandis qu'ils tentaient de maintenir un lien avec les personnes accompagnées à domicile et les familles, les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux n'ont pas toujours eu l'occasion d'échanger entre eux à la fois sur les difficultés d'exercer en période de crise, mais également sur les ressources mises en œuvre au sein des établissements et services et sur les capacités d'adaptation constatées chez les personnes en situation de handicap accueillies.

Déjà ressentis comme un besoin prégnant en temps « ordinaire », les échanges entre professionnels (cadres ou intervenants directs auprès des personnes) sur leurs expériences professionnelles revêtent une importance de premier ordre en période de crise, pour permettre aux professionnels de partager leur vécu, leurs réflexions et leurs interrogations. Ces moments d'interaction contribuent à prendre du recul sur les difficultés, s'inspirer d'initiatives d'autres ESMS et, au final, contribuer à préserver le sens de la mise en œuvre des missions pour les professionnels.

Dans le cadre de ses actions de soutien et d'accompagnement des ESMS, le CREAL propose de mettre à la disposition des professionnels **des espaces d'échanges en visio-conférence sous forme de groupes thématiques** à l'image des commissions thématiques qui ont lieu une fois par trimestre sur les territoires de la région Grand Est.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ces groupes thématiques ont pour objectifs de permettre aux professionnels :

- D'échanger avec leurs pairs sur les conditions dans lesquelles ils ont pu continuer à assurer leur accompagnement durant le temps de confinement
- De partager sur les modalités de la reprise progressive d'activité dans le contexte du déconfinement,
- De faire remonter et de partager les bonnes pratiques qui ont pu être mises en œuvre dans les établissements et services au regard de la poursuite de l'accompagnement,
- De partager leurs questionnements, leurs constats et leurs étonnements sur la période qu'ils viennent de vivre avec les personnes accompagnées et leurs proches aidants.

PROGRAMME ET OBJECTIFS

Proposition d'une séance de visio-conférence d'une séance de 2H30, visant à traiter collectivement une thématique définie par le groupe.

Ordre du jour :

1. Le partenariat entre l'ASE et les IME-IEM (poursuite des travaux engagés en janvier 2020)
 - [list]
 - **25 janvier 2021, 14h-17h.** Invitation de Ludovic MARECHAL, directeur de l'ASE au Département de Moselle. Concertation avec l'ASE sur les attentes respectives et les évolutions stratégiques et opérationnelles possibles.

[/list]

2. L'inclusion scolaire.